

« Les PEMP sont des appareils qui permettent le levage et le déplacement de personnel en hauteur. Elles sont composées d'une plateforme ou nacelle automotrice, stationnaire ou portée sur camion »



PLATES-FORMES ÉLÉVATRICES

AU QUÉBEC, LES EMPLOYEURS ONT L'OBLIGATION DE GARANTIR UNE FORMATION ADÉQUATE À TOUS LES TRAVAILLEURS EN VERTU DE LA LOI* ET LE RÈGLEMENT SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Pour toutes personnes âgées de 18 ans et plus

PLATES-FORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNEL (PEMP)

Les plates-formes élévatrices mobiles sont des appareils qui permettent des déplacements multidirectionnels de la surface de travail avec engins ou équipements mécaniques. Les PEMP sont très pratiques au travail, mais peuvent être des engins dangereux si utilisés sans les connaissances appropriées.

** Voir article 51 paragraphe 9 de la LSST et section XXIII de la RSST, appareil de levage.*

CETTE FORMATION* EST ADAPTÉE SELON :

- Les différents types de PEMP utilisés en entreprises.
- Les spécifications de la PEMP utilisée en lien avec le manuel du fabricant et les diverses notices techniques inscrites sur l'appareil (autocollants).
- Les obligations réglementaires et normes applicables.
- Une mise à jour de leurs connaissances conformément aux exigences des autorités compétentes (au minimum tous les 3 ans).

** La formation répond aux normes de sécurité exigées par les autorités compétentes (la série CSA B354 et CSA C225). Ces normes visent à définir les critères de conception, de fabrication, de reprise, de remise en état ou à neuf, de mise à l'essai, de rendement, d'inspection, de formation, d'entretien et de conduite prudente des plates-formes élévatrices de travail.*





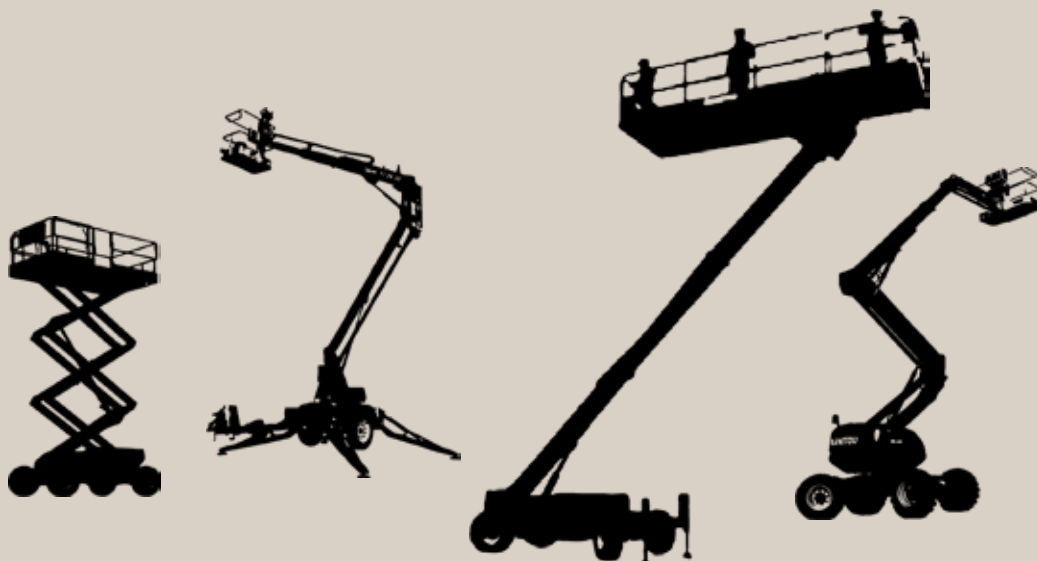
AVANTAGES

- Les opérateurs seront en mesure de connaître leurs droits et obligations.
- Les participants amélioreront leurs connaissances sur les principes de stabilité des PEMP surtout en ce qui concerne les dangers et conditions rencontrés sur différents types de sols.
- Les participants auront l'occasion de comprendre les manœuvres à exécuter sur une plateforme en cas d'urgence pour la sécurité et de la protection des personnes.
- Suivant les directives du centre accrédité, la direction pourra évaluer son personnel et émettre les certifications selon les modèles de PEMP en fonction.



OBJECTIFS

- Apprendre à conduire une PEMP et à s'élever en hauteur en toute sécurité tout en respectant les lois et règlements en vigueur dans le but d'obtenir leur certification.
- Améliorer la maintenance préventive des appareils.
- S'assurer de bien comprendre les responsabilités spécifiques de chaque intervenant (opérateur, contremaître, concepteur...) d'une PEMP afin d'assurer la sécurité de tout le personnel présent durant les travaux .
- Obtenir la certification d'opérateur.





PLAN DE COURS

L'organisme formateur définit diverses classes, et sous-classes, afin de mieux identifier les PEMP lors d'une demande de formation. Le contenu du cours peut varier d'une entreprise à l'autre. Le formateur adapte son contenu en tenant compte des exigences spécifiques et des équipements dont elles disposent.

NOTIONS DE BASE

- Caractéristiques des différentes classes de PEMP.
- Les règles d'utilisation de la PEMP.
- Inspection quotidienne visuelle et opérationnelle avant l'utilisation.
- Comprendre la plaque signalétique d'une PEMP.
- Comprendre la capacité de levage.
- Comprendre la stabilité de la PEMP et ses dispositifs de sécurité.

CONDUITE D'UNE PEMP

- Le milieu de travail et ses incidences sur la conduite d'une PEMP.
- L'identification des zones à risque.
- Technologie des PEMP, mouvements et déplacements.
- Procédure lors du stationnement.
- Procédure et changement d'un réservoir de propane ou autres combustibles.
- Chargement et entretien des batteries.
- L'utilisation adéquate et obligatoire des harnais de sécurité.

RÈGLES ET MESURES DE SÉCURITÉ

- Lois et règlements applicables lors de l'utilisation d'une PEMP.
- Consignes sur les règles et mesures de sécurité dans les aires de travail.

CLASSE 1

PLATES-FORMES ÉLÉVATRICES VERTICALES

Les plates-formes élévatrices verticales sont utilisées dans divers champs professionnels. Surtout utilisées pour réaliser des travaux de longues ou courtes durées, ces plates-formes peuvent être fixes ou mobiles, embarquées ou automotrices et la hauteur est ajustable selon les besoins. Très sécuritaires et stables ces plates-formes préviennent la sensation de vertige.

La formation fait référence, entre autres, aux normes canadiennes: CSA B354.1 et CSA B354.2.

CETTE FORMATION EST ADAPTÉE* POUR :

- Les différents types de PEMP verticales, fixes ou mobiles, embarquées ou automotrices.
- Comprendre les éléments mécaniques et énergétiques d'une PEMP soit, à ciseau ou à bras articulés, à propulsion électrique ou propane, etc.

* *la formation peut être adaptée au modèle de plate-forme élévatrice utilisée. Consultez la section «les sous-classes» pour votre choix de formation.*



Classe 1 code 1



CLASSE 2

PLATE-FORMES ÉLÉVATRICES À NACELLE.

Les plates-formes élévatrices à nacelle sont utilisées dans divers champs professionnels. Conçues pour élever un ou deux travailleurs avec leurs équipements, elles sont toujours indispensables à cause de leur souplesse et leur facilité de déplacement.

Les plates-formes élévatrices peuvent être fixes ou mobiles, embarquées ou automotrices.

La formation fait référence, entre autres, aux normes canadiennes: ACNOR/CSA B354.4.

CETTE FORMATION EST ADAPTÉE* POUR :

- Les différents types de PEMP à nacelle, fixe ou mobile, embarquée ou automotrice.
- Comprendre les éléments mécaniques et énergétiques d'une PEMP soit, à bras articulé ou à bras télescopique, à propulsion électrique ou propane, etc.

* La formation peut être adaptée au modèle de plate-forme élévatrice utilisée. Consultez la section «les sous-classes» pour votre choix de formation.



Classe 2 code 1

